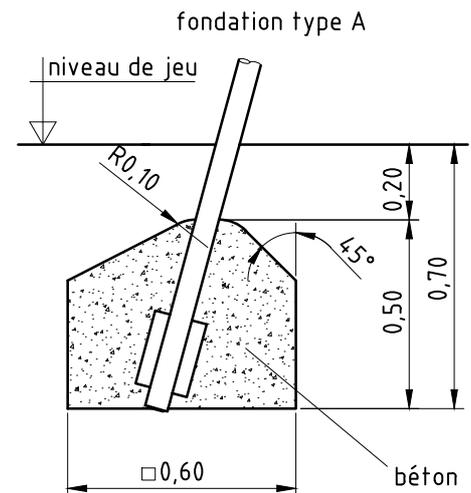
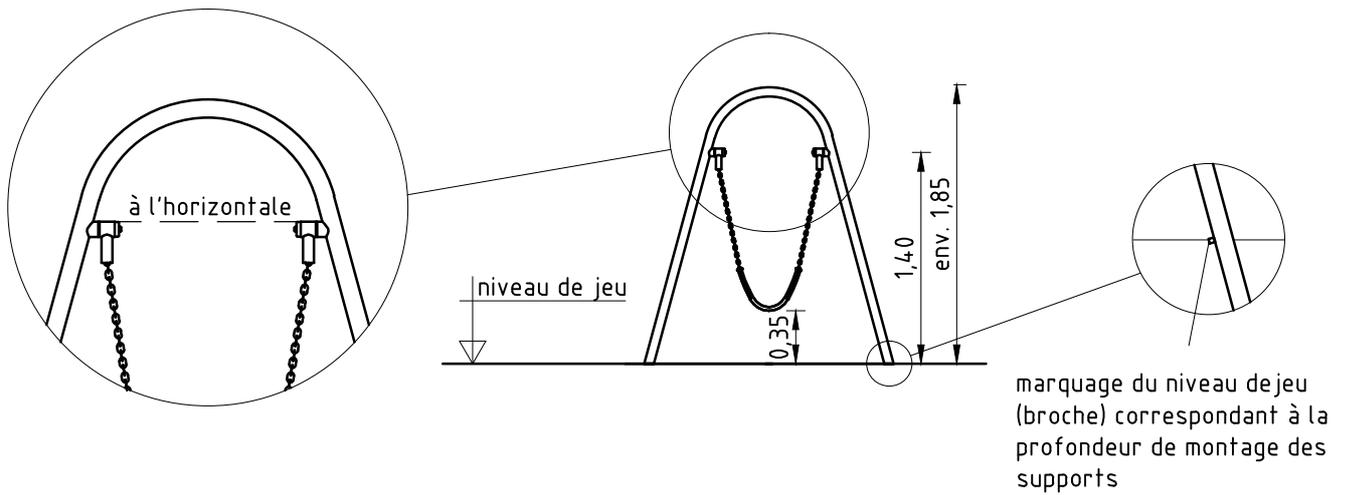


- Déterminer l'emplacement de l'équipement en tenant compte de l'espace minimal nécessaire (surface de heurt).
- Réaliser les trous de fondation selon le dessin. Prendre en considération qu'une terre meuble est supposée pour effectuer un montage stable.
- Avant le montage des éléments pré-montés ou des pièces détachées, graissez les vis avec la pâte de montage fournie.** Installer le tréteau dans les trous, aligner debout et étayer, le cas échéant.
Aligner de niveau les axes de la balançoire ainsi que les marquages du niveau de jeu (tourillons). Dû à la fabrication, les supports ne sont pas strictement de la même longueur.
Remplir les trous de fondation de béton comprimé, classe C20/25, arrondir les angles et recouvrir d'un revêtement dont la hauteur de chute critique est de même hauteur ou supérieure à la hauteur de chute libre (cf. EN 1176-1)
- Après la prise complète du béton de fondation, fixer les chaînes aux adaptateurs des articulations de la balançoire de la manière suivante: dévisser la vis tête cylindrique se trouvant dans l'adaptateur, insérer le dernier maillon de la chaîne et revisser la vis fermement mais sans forcer à l'aide d'une clef six pans.
Si nécessaire, couper la chaîne de manière à ce que la garde au sol soit de 0,35 m minimum.
- Après 4 à 5 semaines, vérifier toutes les fixations selon les instructions de maintenance et resserrer si nécessaire.

Veillez transmettre au personnel compétent les outils particuliers fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la gestion de sécurité selon la norme DIN EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et d'entretien.



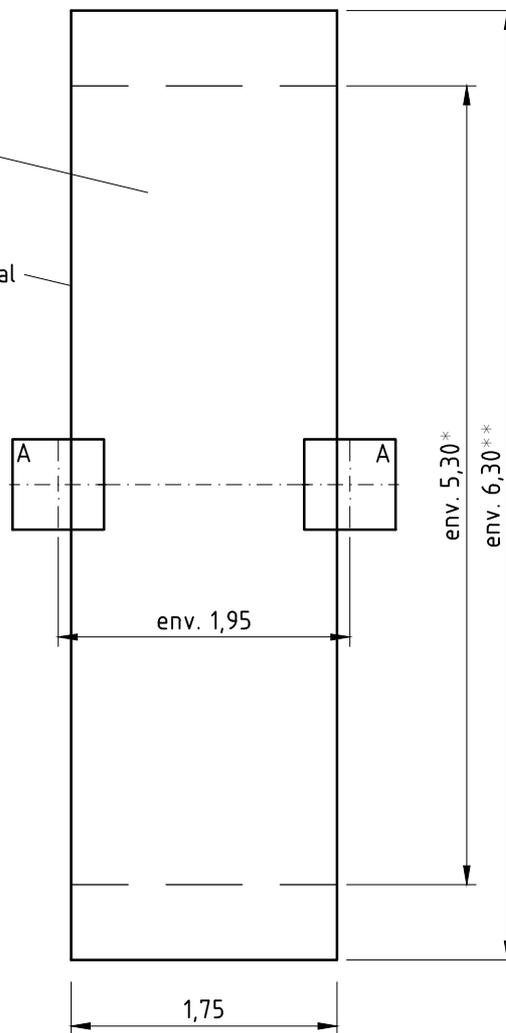


Revêtement amortissant sous la balançoire
tenant compte de toutes les positions du
siège pendant son utilisation.

(env. *9,5 m² / **11 m²)

hauteur de chute libre : 0,90 m

espace minimal



*) dimension pour sol amortissant synthétique au même niveau que la surface
entourante (cf. EN 1176-2 § 4.10.2.1). En outre, dans l'axe de balancement, il
faut un parcours supplémentaire sans obstacles d'une longueur de 0,50 m.

***) dimension pour sol naturel amortissant (matériaux en vrac, par ex. le sable
(cf. EN1176-2 § 4.10.2.1)